

PROCES – VERBAL N°2 COMMISSION PLENIERE REGIONALE GESTION COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : Samedi 18 septembre 2021

A : 9h30

Lieu : Ligue de Bretagne de Football – MONTGERMONT

Présents : Messieurs, G. MARTIN, Y. BAZY, M. RENAULT, G. LE GALL, M. ESCALAIS, C. CARADO, J-P. HEREUS

Assistent: Messieurs D. PAUCHARD, V. HAMONIC (Visio), J. CHARRUEL

Excusés: Messieurs L. BENOIT, G. GOUZERCH, P. FAMEL

Civilités

La commission souhaite un prompt rétablissement à M. Pierrick FAMEL.

La commission adresse ses sincères condoléances à M. Jean Pierre LEBRUN.

1 Championnats Jeunes

Les championnats Jeunes Régionaux & Départementaux sont constitués et diffusés depuis plusieurs semaines.

La commission précise que les championnats seront impactés par l'application du Pass Sanitaire à compter du 30 septembre pour les mineurs de 12 à 17 ans.

1.1 Championnats U14 & U15

Les compétitions U14 & U15 sont organisées par chaque District, sous forme de brassages pour la première phase. La 2^{ème} phase (compétition régionale) débutera le 29/01/2022.

Les accessions et rétrogradations de ces deux championnats seront réalisées selon les critères des articles 14 (U14) et 15 (U15) des règlements des Championnats De Bretagne Jeunes.

La commission rappelle la répartition des équipes par District pour la 2^{ème} phase :

Répartition des équipes par District en 2 ^{ème} phase LBF (U14 & U15)	D22	D29	D35	D56
R1	2	3	3	2
R2	7	8	8	7

1.2 Championnats U16, U17 & U18

La commission rappelle que deux accédants par district (soit 8 équipes) intégreront les niveaux R2 en 2^{ème} phase pour compenser les rétrogradations, conformément aux règlements LBF.



1.3 Championnat U19

À la suite de la demande des 4 clubs, (DOUARNENEZ SM, RC LESNEVIEN, MOELAN US et QUIMPER ITALIA), la commission décide de proposer, tout de même, un championnat en proposant 6 dates, en format aller/retour, sur la 1^{ère} phase.

Tenant compte du peu d'enjeu, la commission décide de ne pas demander la désignation d'arbitres pour les matchs de ce championnat.

2 Coupes

2.1 Coupe Gambardella Crédit Agricole

La commission prend note des résultats des deux premiers tours réalisés dans les Districts et des équipes qualifiées pour le 1^{er} Tour Régional dont le tirage aura lieu le Mardi 21 septembre à 12h en direct.

La commission inflige les amendes aux clubs ayant déclarés forfaits lors de ces deux tours conformément à l'article 87 des Règlements Généraux de la LBF et des dispositions financières (annexe 2).

Les matchs du 1^{er} Tour Régional se joueront le Samedi 09 octobre 2021.

Pour le tirage au sort du 1^{er} Tour Régional, les 40 équipes qualifiées seront réparties en 2 poules géographiques.

Lors du tirage, les rencontres seront inversées, comme le précise l'article 2.1 du Règlement de la Coupe Gambardella, uniquement lorsque le club tiré en deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions au moins en dessous de celui de son adversaire.

Pour rappel, les niveaux hiérarchiques des équipes qualifiées pour les tours de niveau de Ligue, seront attribués de la façon suivante :

Niveau 1 : U17 & U18 R1

Niveau 2 : U17 & U18 R2 + U19

Niveau3 : U17 & U18 Districts

Lorsqu'un club aura deux équipes engagées dans ces catégories, la commission prendra en compte le niveau hiérarchique le plus haut de ces équipes pour le tirage au sort.

La commission rappelle aux membres de District de bien vouloir vérifier les éventuels matches en doublon avec les championnats Régionaux et Départementaux pour les équipes encore qualifiées.

2.2 Coupe Région Bretagne

La commission accuse réception du forfait de l'équipe du RC Lesneven (549519) pour la Coupe Région Bretagne U16.



3 Questions diverses

3.1 Actions de l'équipe Technique

M. Vincent HAMONIC, CTR chargé du Plan de Performance Fédéral, intervient pour relater à la commission les missions en cours et les commandes fédérales.

- *Expérimentation U13 de la DTN :*

La Ligue de Bretagne expérimentera le format de pratique pour la catégorie U13 en ayant une réflexion sur le passage entre le Foot à 8 et le Foot à 11.

L'idée est de réunir 6 clubs du District 22 de niveaux différents sur un site pour réaliser 3 matchs, filmés et observés, sous format de Foot à 8 puis en Foot à 9 et en Foot à 11 afin d'évaluer la forme de pratique la plus adaptée pour cette catégorie.

Les clubs retenus sont les suivants :

- AS Tréguieux et AS St Hervé (niveau secteur)
- Stade Briochin et Dinan Léhon (Niveau Régional/National)
- EA Guingamp et Stade Rennais (clubs professionnels)

Une réunion de préparation aura lieu le 07/10.

- *Centre de performance U12 mixte*

Le Centre Technique Régional Henri Guérin à Ploufragan sera le site pilote pour mettre en place un centre de performance U12.

L'objectif est d'aider les éducateurs et éducatrices à détecter les jeunes dès la catégorie U12 soit 1 ans plus tôt.

V.HAMONIC précise que la Ligue de Bretagne recevra les Interligue U16 à Ploufragan en Février prochain.

La commission émet le souhait qu'un représentant du comité ou de la commission puisse être présent lors des compétitions « Inter-ligue » des équipes de Bretagne Jeunes.

3.2 État des lieux des Districts

District 22

Le District 22 débutera ses compétitions à partir du samedi 25 septembre. Les compétitions se dérouleront sous forme de brassages en 2 phases. Le District comptera 174 équipes engagées et proposera 2 niveaux en U14, U15 et 1 niveau unique en U16, U17 et U18.

District 29

Le District 29 débutera ses compétitions à partir du samedi 18 septembre. Les compétitions se dérouleront sous forme de brassages en 2 sous-phases jusqu'à Noël avec des groupes de 6 équipes. Le District comptera 255 équipes engagées et proposera 4 niveaux en U14, 3 niveaux en U15, U16 et U17 et 2 niveaux en U18.

District 35

Le District 35 débutera ses compétitions à partir du samedi 25 septembre. Les compétitions se dérouleront sous forme de brassages. Le District comptera 330 équipes engagées et proposera 3 niveaux en U14, U15, U16, U17 et 2 niveaux en U18.



District 56

Le District 56 débutera ses compétitions à partir du samedi 18 septembre. Les compétitions se dérouleront sous forme de brassages par groupes de 6 équipes. Le District comptera 203 équipes engagées et proposera 3 niveaux en U14, U15, 2 niveaux en U16, U17 et 1 niveau unique en U18.

3.3 Arbitrage

M. Didier PAUCHARD rapporte à la commission les difficultés pour la CRA de désigner des arbitres sur la totalité des matchs de Ligue. Certains matchs ne peuvent pas être « couverts » pour le moment dû à une perte d'arbitres.

Pris note du fait que les matchs du championnat U19 ne seront pas soumis à la désignation d'arbitre.

3.4 Badges éducateurs

La commission prend connaissance de la mise en place du badge éducateur (tour de cou) sur les compétitions Régionales de Jeunes à partir de cette saison. Ce dispositif permettra d'identifier facilement l'éducateur diplômé de l'équipe.

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance.

Les présentes décisions de la Commission Régionale de Gestion des Compétitions Jeunes sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, conformément aux dispositions de l'article 190 de Règlements Généraux de la FFF et de l'article 98 des Règlements de la LBF

Guy MARTIN

Président de la Commission

Philippe GEORGES

Directeur Général de la LBF

